

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du MARDI 4 OCTOBRE 2016

Le 4 octobre 2016 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 28/09/2016, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; NICOLAS Marie-Noëlle ; GENTIL Christian ; LOISEAU Laurent ; LACHETEAU Nathalie ; Florence BOINOT ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David

Etait représenté : M PLON Patrick (pouvoir à Pascal Boeuf)

Absent : M PACREAU Stéphane

Présents : 13 Représenté : 1 Absent : 1 Votants : 14

Mme Isabelle Normand a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 22 août 2016 (14 voix)

♦ **SUBVENTIONS 2016** : Le Maire propose une augmentation des bases de 2 %

	2016
Ademir microtel	188.00
AGV Rugby (base 2016 = 1864 € + remboursement 80 % tivoli 360 €)	2 224.00
Comité des fêtes (soutien frairie)	520.00
Football Club	160.00
G R A H V (base 2016 = 372 € + remboursements divers fête du vent 420 €)	792.00
Handball Club ... pas d'activités 2016	
Société de chasse la Diane (base 455€ + remboursement salle 170 €)	625.00
Synergie (soutien marché de Noël 112 € + remb salle + copies 74 €)	186.00
V A L (base 2016= 188 € + 100 € Noël 2015 + remb 80 % tivoli 360 €)	648.00
Amicale des pompiers Villefagnan (remboursement orchestre 14 juillet)	480.00
Anciens combattants FNCR	261.00
FNACA	118.00
Médaillés militaires	54.00
Anciens combattants, prisonniers et veuves de guerre	54.00
Bleuets de France	43.00
Ligue contre le cancer Charente	61.00
Institut Bergonié Bordeaux	61.00
Amicale des donneurs de sang Villefagnan	227.00
Adot 16	50.00
Soutien hôpital de Ruffec	94.00
France Alzheimer	61.00
AFM téléthon	114.00
Enfant Soleil	93.00
Ass Sclérosés AFSEP	57.00
Ass ELLA	57.00
FNATH accidentés de la vie	58.00
ADAPEI Charente	65.00
Croix rouge	62.00
Restos du coeur	43.00
Secours populaire	51.00
EIDER	177.00

Banque alimentaire	43.00
Ass ohé Prométhée 16	59.00
UNICEF Charente	57.00
A D M R	742.00
A G E F Ruffec	127.00
Ass locale des parents d'élèves	177.00
Coop scolaire école maternelle (pour achat timbres)	73.00
Coop scolaire école primaire (pour achat timbres)	73.00
D D E N	25.00
F C O L	99.00
P E P	71.00
Ass sportive du collège	102.00
Prévention routière	184.00
Collectif services publics	57.00
TED16 GDS	300.00
C A U E	76.00
Prom'haies	62.00
Traits Charentais (fête du vent : 9 équipages x 50 €)	450.00
Tchernobyl Charentes Poitou (50 € par enfant accueilli x 2)	100.00
Ass Chemin du hérisson	120.00
Ass tracteurs rétro du Nord Charente (+ remb 80 % tivoli 360 €)	464.00
Chorale les Poly'Sons du Val	153.00
APEL (rembourst 80 % tivoli 360 €)	360.00
TOTAL	11 658.00

Subventions supprimées : Collectif OGM ; ASS Solidarité Paysans ; ass des communes traversées par LGV

◆ **DEVIS :**

- Curage de la mare de La Ferté : devis de Sarl Plisson retenu pour 3 954 € (12 voix POUR) contre BERNARD Anthony TP pour 4 044 € (2 voix POUR)
- Pose de compteurs d'eau pour le logement de la Poste et pour la mairie (à l'occasion des travaux de réfection des canalisations eau) Total de 1 073.75 € ttc

◆ **PARCELLES DE TERRE** situées à Fondoume, appartenant à la commune, d'une superficie de 1 ha 4720 : attribuées en fermage au Gaec Bastier (7 voix POUR) 4 voix pour Laurent Rousseau et 3 abstentions

◆ **Créance à éteindre** : d'un montant de 93.01 € à la demande de la Trésorerie pour un dossier de surendettement (14 voix POUR)

◆ **Redevance Grdf** : acceptée pour un montant de 292 € pour 2016

◆ **Projet d'une journaliste, Angélique Mangon, pour un voyage en Amérique du sud** et partenariat avec les scolaires : le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 500 € (9 voix POUR) (4 voix pour 250 € et 1 abstention)

◆ **QUESTIONS DIVERSES**

- Projet à l'étude de construction au lotissement pour une maison d'enfants
- Modification du règlement du lotissement de la Chapelière

La séance est levée à 22 h 40